



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

### **Nouveau service juridique offert pour soutenir les victimes de violence conjugale et de violence sexuelle**

**CANDIAC, le 23 novembre 2021** – Un nouveau service est maintenant offert pour soutenir les victimes de violence conjugale et de violence sexuelle.

En effet, dans le cadre du projet « Rebâtir », des avocats de l'aide juridique offrent gratuitement aux personnes victimes de violence conjugale ou sexuelle, quatre heures de consultations juridiques.

Par exemple, les avocats pourraient vous conseiller dans les situations suivantes :

- Je souhaite quitter mon agresseur, suis-je responsable du paiement du loyer ?
- Comment faire pour obtenir la garde de mes enfants ?
- Que dois-je faire pour porter plainte contre mon agresseur ?
- Je dois témoigner à la cour, comment ça se passera ?
- Je veux quitter mon domicile, ai-je droit à une pension alimentaire pour moi et les enfants ?

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site <https://rebatir.ca/> . Vous pouvez également contacter un avocat du projet « Rebâtir » par téléphone au 1 833-REBÂTIR ou par courriel à l'adresse courriel suivante : [projet@rebatir.ca](mailto:projet@rebatir.ca).

Pour obtenir de l'aide et des conseils, vous pouvez aussi communiquer avec SOS violence conjugale au 1 800 363-9010 ou consulter le <https://sosviolenceconjugale.ca/fr>. L'organisme offre un service 24/7 de soutien, d'assistance, d'écoute et de référence.

De plus, saviez-vous que les maisons d'hébergement peuvent accueillir rapidement les victimes en situation d'urgence? Elles offrent également plusieurs autres services, dont des suivis individuels ou de groupe, la réinsertion sociale et un service d'accompagnements divers.

Communiqué 2021-064



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

Que vous soyez victime ou témoin d'un acte criminel, sachez qu'une agente d'intervention du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) est également disponible à la Régie intermunicipale de police Roussillon au 450 638-0911, poste 619. Elle offre un service d'aide, d'accompagnement et d'information.

Toutefois, si vous craignez pour votre sécurité, n'hésitez pas à composer le 911. Vous pouvez obtenir de l'aide! Les policiers sauront vous écouter et vous accompagner dans vos démarches.

-30-

Section relations médiatiques  
514 918-4483

Communiqué 2021-064

Page 2